



**SOS INSERTION ET ALTERNATIVES**

**SOS INSERTION ET ALTERNATIVES**

379 AVENUE DU PRESIDENT WILSON

93210 – LA PLAINE SAINT-DENIS

**COMPTES ANNUELS CUMULÉS**

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2007

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2007 AU 31 DECEMBRE 2007

NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES .....	1
BILAN ACTIF .....	2
BILAN PASSIF .....	3
COMPTE DE RESULTAT.....	4 - 5
ANNEXE .....	6 - 41
DETAIL DES COMPTES .....	42
Bilan.....	43 - 83
Compte de résultat .....	84 - 148

## NOTE SUR LA PRESENTATION DES COMPTES

### 1- LISTE DES STRUCTURES COMPRISES DANS LE PERIMETRE

AU 31/12/2007	AU 31/12/2006
IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES	IA20 SOS INSERTION & ALTERNATIVES
- I315 : SIEGE SOCIAL	- I315 : ASSOCIATION
- I303 : GERMINAL	- I303 : GERMINAL
- I308 : TREMP LIN 94 (ex : DIWAN)	- I308 : TREMP LIN 94 (ex : DIWAN)
- I301 : ENVOL INSERTION	- I301 : ENVOL INSERTION
- I304 : DECLIC	- I304 : DECLIC
- I310 : CER MARITIME	- I310 : CER MARITIME
- I312 : CER MORBIHAN	- I312 : CER MORBIHAN
- I311 : CER GUYANE	- I311 : CER GUYANE
- I302 : FIL D'ARIANE	- I302 : FIL D'ARIANE
- I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS	- I306 : FABRIQUE DE MOUVEMENTS
- I309 : CER LOZERE	- I309 : CER LOZERE
- I305 : CER MARTINIQUE	- I305 : CER MARTINIQUE
- I313 : CER 93	- I313 : CER 93
- I314 : POINT SUD	- I314 : POINT SUD
- I316 : TP'KAZ (ex : UHD GUYANE)	- I316 : UHD GUYANE
- I307 : LA PASSERELLE	- I307 : LA PASSERELLE
- I317 : ASSOCIATION	
- I318 : U.H.D DECLIC	
- I319 : SESSAD LE COLIBRI	

Les structures font l'objet d'un compte administratif distinct.

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	47 493,73	14 745,49	32 748,24	33 686,36
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	56 406,14		56 406,14	56 406,14
Constructions	349 285,34	52 679,15	296 606,19	191 672,94
Installations techniques, matériels et outillage industriels	15 296,63	7 995,54	7 301,09	8 434,25
Autres	1 690 210,37	641 704,43	1 048 505,94	985 441,59
Immobilisations corporelles en cours				7 435,71
Avances et acomptes	175 922,77		175 922,77	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	199 871,73		199 871,73	83 897,73
Créances rattachées à des participations	4 010,75		4 010,75	4 010,75
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	200,00		200,00	200,00
Prêts	95 000,00		95 000,00	1 600,00
Autres	337 255,22	16 470,68	320 784,54	301 556,89
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 970 952,68</b>	<b>733 595,29</b>	<b>2 237 357,39</b>	<b>1 674 342,36</b>
Comptes de liaison				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	54 679,21		54 679,21	68 718,24
<b>Créances (2) :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	1 845 321,60	33 277,02	1 812 044,58	3 245 088,41
Autres	1 581 632,52	46 444,82	1 535 187,70	1 162 589,27
Valeurs mobilières de placement	7 693,95		7 693,95	7 693,95
Disponibilités	3 567 634,97		3 567 634,97	2 955 684,70
Charges constatées d'avance (2)	94 471,19		94 471,19	62 701,36
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 151 433,44</b>	<b>79 721,84</b>	<b>7 071 711,60</b>	<b>7 502 475,93</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 122 386,12</b>	<b>813 317,13</b>	<b>9 309 068,99</b>	<b>9 176 818,29</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

<b>BILAN PASSIF</b>	31/12/2007	31/12/2006
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	17 624,45
Ecarts de réévaluation		
Réserves	977 193,79	759 979,05
Report à nouveau (a)	503 195,09	725 872,80
Résultat de l'exercice (b)	779 389,02	133 633,13
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	-800 093,23	-917 036,49
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	1 386 535,91	1 032 792,91
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 856 220,58</b>	<b>1 752 865,85</b>
Compte de liaison		
Provisions pour risques	90 334,94	78 990,27
Provisions pour charges	45 112,35	29 025,76
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	443 159,22	196 933,18
- Sur autres ressources		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>578 606,51</b>	<b>304 949,21</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	3 960 206,44	5 383 458,12
Emprunts et dettes financières divers	33 783,00	55 443,00
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	789 024,42	779 905,46
Dettes fiscales et sociales	913 768,53	776 167,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173 709,51	119 246,48
Produits constatés d'avance	3 750,00	4 782,28
<b>DETTES</b>	<b>5 874 241,90</b>	<b>7 119 003,23</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 309 068,99</b>	<b>9 176 818,29</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 190 928,50	4 341 754,79
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

<b>COMPTE DE RESULTAT - Première Partie</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>31/12/2006</b>
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	10 833 804,93	10 166 933,21
- Dotation globale	1 237 488,22	
- Autres	323 275,36	280 157,98
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	483 112,15	672 907,17
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	125 082,37	138 552,90
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	229 636,26	301 720,74
<b>TOTAL I</b>	<b>13 232 399,29</b>	<b>11 560 272,00</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	4 957 283,77	4 312 815,72
Impôts, taxes et versements assimilés	416 016,34	383 672,25
Salaires et traitements	4 049 740,49	3 616 238,92
Charges sociales	1 768 983,21	1 788 127,38
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	253 075,46	212 478,85
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions	78 850,22	38 577,61
Pour risques et charges : dotation aux provisions	56 500,00	63 834,94
Autres charges	81 099,29	146 260,25
<b>TOTAL II</b>	<b>11 661 548,78</b>	<b>10 562 005,92</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 570 850,51</b>	<b>998 266,08</b>
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		29 534,00
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

<b>COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie</b>	31/12/2007	31/12/2006
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation	3 062,56	
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	343,26	19 985,02
Reprise sur provisions et transferts de charges		47,50
Différence positive de change		4,30
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>3 405,82</b>	<b>20 036,82</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 200,00	4 270,68
Intérêts et charges assimilées	128 456,60	149 076,73
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>140 656,60</b>	<b>153 347,41</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-137 250,78</b>	<b>-133 310,59</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)</b>	<b>1 433 599,73</b>	<b>835 421,49</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	10 065,53	4 718,00
Sur opérations en capital	18 178,23	17 488,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	530 200,00	60 000,00
<b>TOTAL VII</b>	<b>558 443,76</b>	<b>82 206,00</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	11 595,48	63 853,81
Sur opérations en capital	30 072,74	3 636,90
Dotations aux amortissements et provisions	924 642,21	661 256,15
<b>TOTAL VIII</b>	<b>966 310,43</b>	<b>728 746,86</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-407 866,67</b>	<b>-646 540,86</b>
Impôt sur les sociétés (IX)	118,00	130,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 794 248,87</b>	<b>11 662 514,82</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 768 633,81</b>	<b>11 473 764,19</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>1 025 615,06</b>	<b>188 750,63</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	196 933,18	141 815,68
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	443 159,22	196 933,18
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>779 389,02</b>	<b>133 633,13</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

## ASSOCIATION SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

39, boulevard Beaumarchais

75003 PARIS

## ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	9 309 068,99 €
- Total du compte de résultat ( <i>Produits</i> )	13 794 248,87 €
- Résultat de l'exercice ( <i>Excédent</i> )	779 389,02 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 24 avril 2008.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n°1            **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### NOTES RELATIVES AU POSTE DU BILAN

#### NOTES SUR L'ACTIF

Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Etat de créances et des dettes

#### NOTES SUR LE PASSIF

Note n°5	Tableau de variation des fonds propres
Note n°6	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n°7	Tableau explicatif des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n° 8	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n°9	Tableau du Résultat des E.P.S.M.S. et propositions d'affectations
Note n°10	Tableau des amortissements dérogatoires
Note n°11	Tableau des provisions pour risques et charges
Note n°12	Tableau de suivi des fonds dédiés

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°13	Charges à payer
Note n°14	Produits à recevoir
Note n°15	Charges constatées d'avance
Note n°16	Produits constatés d'avance
Note n°17	Bilan Financier

**NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Note n°18	Charges et produits exceptionnels
-----------	-----------------------------------

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°19	Contributions volontaires en nature
Note n°20	Engagements financiers
Note n°21	Tableau des filiales et participations
Note n°22	Effectif moyen au 31/12/2007
Note n°23	Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés
Note n°24	Droit Individuel de Formation (D.I.F.)
Note n°25	Information sur les postes des entreprises liées

---

## **PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION**

Dans un premier temps, les comptes annuels des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, actifs et passifs (comptes de liaison inter établissement), sont éliminés ainsi que les comptes de résultat (charges et produits dont les frais de siège et mouvements de cessions internes) internes au périmètre de l'association.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un compte administratif distinct.

**NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES****1. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (C.R.C.), à l'exception des provisions réglementées, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et des règlements C.R.C. n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

L'application des règlements C.R.C. N°2002-10 et 2004-06 concerne uniquement le C.E.R. MORBIHAN pour lequel la construction a été décomposée en méthode prospective. Ceci a entraîné la mise en évidence du coût d'achat du terrain pour une valeur de 56 406,14 €.

Pour autant, afin de maintenir l'équilibre du plan de financement, une dérogation au règlement C.R.C. N°2002-10 a entraîné la comptabilisation de l'antériorité des amortissements liés au terrain - soit 2 820,31 € - en amortissements dérogatoires. La dotation 2007, également comptabilisée en amortissements dérogatoires, s'élève à 2 821,00 €.

- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :

- ✓ les subventions de fonctionnement de la Ville, des Conseil Généraux, d'Ensemble Contre le Sida, AGEFIPH, du Fonds Social Européen, de la DIESES, des Communautés d'Agglomérations, de la Mairie de Paris, du Ministère des Affaires Etrangères, de FEDER et des Conseils Régionaux sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs.

## 2. DÉROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

### PROVISION POUR EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte tenu de l'obligation de maintenir l'équilibre du fonds de roulement et de la Section d'Investissement (Article R.314-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le recours à un emprunt (capitaux extérieurs) et/ou à l'application d'une provision d'équilibre de la section d'investissement, est très souvent indispensable pour permettre la réalisation partielle ou totale des plans d'investissement.

Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Plan Comptable des Association et Fondations au niveau des provisions réglementées.

Des provisions réglementées pour équilibre de la Section d'Investissement ont été comptabilisées à hauteur de 170 000 €.

D'un point de vue financier, la constitution de ces provisions permet de constituer une réserve de trésorerie et donc d'éviter d'avoir recours à des emprunts plus importants, in fine de générer des charges d'intérêt venant grever le groupe fonctionnel III « Dépenses afférentes à la structure ».

Les investissements immobilisés des établissements sont constitués de biens mobiliers et immobiliers et de dépôts de garantie ou cautions. Une partie de ces investissements est financée par des subventions d'investissements, et l'autre par l'emprunt. Subsiste fréquemment une part des investissements qui n'est pas couverte par ces deux modes de financement : il s'agit des dépôts et cautions. Afin que ces sorties de trésorerie ne pèsent pas sur les comptes courants bancaires des établissements, SOS Drogue International a constitué une réserve par le biais d'une provision pour équilibre de la section d'investissement.

Ces provisions pourront donner lieu à une reprise au fur et à mesure de la reconstitution de ressources stables de la section d'investissement (affectation des excédents futurs au financement des mesures d'investissement ou à un compte de subvention d'investissement renouvelable et transférable pour le financement des immobilisations mobilières et des agencements et installations, etc.)

A terme, la provision ainsi constituée pourra également être abondée de manière à réduire la part d'emprunts, source de frais financiers, ou la part de subventions d'investissement, qui seraient nécessaires pour le renouvellement des immobilisations et ceci afin de ne pas grever les charges d'intérêts liées aux emprunts au sein des différents comptes de résultats des établissements concernés.

Cette modalité dérogatoire au plan comptable permet donc finalement de lisser les besoins en financement pour les investissements et de garantir le respect des principes financiers qui doivent régir une institution pérenne : des financements stables pour des investissements à long terme ; ne pas faire peser indûment les investissements sur la trésorerie.

Ce mode de financement a l'avantage de rétablir et de renforcer l'équilibre du fonds de roulement lié à l'investissement, excédentaire que de 133 130,02 € au 31 décembre 2007, sur plusieurs années puisque l'augmentation des emplois stables (acquisitions d'immobilisations) est compensée par une augmentation des ressources stables (provision pour équilibre de la section d'investissement)."

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

### 3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

L'application des dispositions de l'avis du C.N.C. 2007-05 aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 correspond à des changements de méthodes comptables décrites ci-après :

- dette provisionnée pour congés à payer (voir § K)

#### Impact des changements de méthodes comptables (retraitement de l'exercice 2006)

L'application de ces nouvelles règles d'évaluation et de comptabilisation aux comptes de l'exercice 2006 aurait conduit à présenter le bilan et le compte de résultat de la façon suivante :

##### *PASSIF*

	<i>Impact 2007</i>	<i>2006 avant retraitement</i>	<i>2006 retraité</i>
<i>Résultat sous contrôle de Tiers Financeurs</i>		-917 036,49	-762 926,97
<i>Résultat</i>	38 368,44	133 633,13	-20 476,39
<i>Amortissements dérogatoires</i>			
<i>Provisions</i>			
<i>Dettes sociales</i>			

##### *COMPTE DE RESULTAT*

	<i>2007</i>	<i>2006 inchangé</i>	<i>2006 retraité</i>
<i>Charges de personnel</i>	38 368,44	5 788 038,55	5 942 148,07
<i>Dotations aux amortissements</i>			
<i>Dotations aux provisions</i>			
<i>Résultat d'exploitation</i>		998 266,08	844 156,56

#### 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

##### Scission de l'établissement POINT SUD :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'établissement POINT SUD deviendra Association POINT SUD RUGBY, Association satellite du Groupe SOS afin de lui permettre d'obtenir des financements complémentaires dans le cadre de l'agrément Jeunesse et Sport et de facto retrouver le chemin de l'équilibre financier. Au titre de l'exercice 2007, l'Association POINT SUD RUGBY génère un excédent à hauteur de 5 927,34 €.

##### Ouverture d'établissement : le S.E.S.S.A.D.

Les produits d'exploitation comprennent également à hauteur de 355 931,00 € (S.E.S.S.A.D. Guyane) des crédits non reconductibles supplémentaires. Ces crédits ont été réévalués en 2007 au niveau de la dotation globale de financement afin d'assurer un financement à venir pour l'I.T.E.P. Guyane qui viendra s'adosser au S.E.S.S.A.D pour un montant de 269 752,53 € et pour financer les frais de démarrage du S.E.S.S.A.D. à hauteur de 86 178,47 €.

##### Fermeture d'établissement :

- o Le C.E.R. Martinique : le 24/10/2005

##### Rappel 2004 :

Compte tenu des risques de non continuité d'exploitation présent sur le C.E.R. Martinique, il a été décidé de comptabiliser une provision pour risque de :

- 129 970,00 € au titre du coût des licenciements économiques du personnel,
- 14 022,87 € au titre des dépréciations des immobilisations corporelles et financières.

---

Soit 143 992,87 € au total.

##### Suivi 2005 :

L'établissement C.E.R Martinique a été définitivement fermé par arrêté en date du 24 octobre 2005. A ce titre, il a été procédé à la reprise des provisions pour risques comme décrites ci-dessus afin de couvrir les charges engendrées dans le cadre de cette fermeture et de la façon suivante :

- 129 970,00 € au titre du coût des licenciements économiques du personnel par un compte 787500,
- 14 022,87 € au titre des dépréciations des immobilisations corporelles et financières par un compte 7816.

---

Soit 143 992,87 € au total.

**Suivi 2006 :**

Un budget de clôture a été initié au cours de l'année 2006. A ce jour, aucun écrit de la part de la D.R.P.J.J. de Paris n'a été reçu confirmant le montant exact qui sera retenu par l'autorité de tarification.

Ce budget de clôture devrait solder définitivement les résultats déficitaires arrêtés au 31/12/2004 et au 31/12/2005 ainsi qu'éventuellement les dépenses engagées au titre de 2006. Ces crédits exceptionnels seront comptabilisés en produits d'exploitation sur l'exercice 2007.

**Suivi 2007 :**

Par un courrier de la D.R.P.J.J. de l'OUTRE-MER daté du 31 juillet 2007, arrête le budget de clôture à hauteur de 478 562,64 € venant ainsi solder définitivement les résultats déficitaires arrêtés au 31/12/2004 pour un montant de 313 929,99 € et au 31/12/2005 à hauteur de 164 632,65 €. Ces crédits non reconductibles et exceptionnels ont été comptabilisés en produits d'exploitation sur l'exercice 2007 afin de couvrir les dépenses d'exploitation antérieures.

**Retraitement du Résultat comptable hors impacts des reprises de déficits :**

-	781 537,92 €	Excédent 2007
-	- 478 562,64 €	Total des déficits financé par des crédits non reconductibles et comptabilisé en produits d'exploitation.
Soit	302 975,28 €	Excédent retraité au total.

**5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

*NEANT*

## 6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

### A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS :

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre, un siège (service commun), une activité propre, à savoir :

Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification

- Le Fil d'Ariane
- C.E.R. Martinique
- La Fabrique de Mouvement
- La Passerelle
- C.E.R. Lozère
- C.E.R. Guyane
- C.E.R. Morbihan
- C.E.R. 93
- Siège
- Ti'Kaz
- U.H.D. Déclic
- S.E.S.S.A.D. Le Colibri

Résultats des activités contrôlées (subventions)

- Envol Insertion

Résultats des activités en gestion libre

- Germinal
- Tremplin 94
- Point Sud Sport
- Déclic
- C.E.R. Maritime
  
- Association

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les principes d'élimination sont les suivants :

-au bilan :

- Elimination des comptes de liaison inter établissement.

-au compte de résultat :

- Elimination des comptes de charges et produits internes au périmètre de l'association.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultats ne peuvent exister.

#### B - IMMOBILISATION INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 3 ans.

#### C - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

#### Application de la méthode des composants depuis l'exercice 2005

- Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien. L'établissement concerné est la Fabrique de Mouvement ;

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Ensemble immobilier :

Libellés	Pourcentage de répartition	Taux d'amortissement
Structure et ouvrage assimilés	92,40%	5,26%
Menuiserie extérieure	3,30%	5,26%
Chauffage Individuel	3,20%	7,53%
Étanchéité	1,10%	7,53%
Ravalement avec amélioration	0,00%	5%
Ascenseurs, plomberie-sanitaire, électricité	0,00%	5%
Installations, agencements, aménagements	0,00%	5%
	100%	

- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans
- Matériel audio, vidéo, de loisir, éducatif et d'électroménager 3 à 5 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

L'application de la méthode des composants a amené à modifier le calcul de la dotation aux amortissements par rapport à la dotation initialement acceptée au budget des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'écart est financé par l'autorité de tarification :

(Dotation aux amortissements comptables > amortissements budgétaires)

L'écart entre la dotation aux amortissements résultant de l'application des nouvelles durées et la dotation initialement prévue et autorisée, fait l'objet d'un financement par les autorités de tarification. La dotation aux amortissements a été enregistrée sans retraitement en amortissement dérogatoire compte 68725 « Amortissements dérogatoires » pour contrepartie le compte 145 « Amortissements dérogatoires ».

#### D – IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

A ce titre, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 12 000,00 €.

#### E- CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M 22).

Au titre de l'exercice 2007 une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 78 850,22 €. Dans le cadre de l'exercice 2007 une reprise de provision pour dépréciation a été constatée pour un montant total de 37 705,99 €.

En outre, des pertes sur créances irrécouvrables ont été constatées pour un montant global de 30 032,30 €.

#### F - VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2007, il n'existe pas de plus value latente. Le montant des valeurs mobilières de placement s'élève à 7 693,95 € au 31/12/2007, montant identique à 2006.

#### G- EMPRUNTS :

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

#### H- PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont une application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007.

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivants :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir § C)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

#### Couverture du besoin en fonds de roulement :

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées. La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 141 « Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement ».

Au titre de l'exercice 2007, des provisions pour la couverture du besoin en fonds de roulement ont été comptabilisées pour un montant global de 456 200,00 €.

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

Elles concernent les établissements suivants, à savoir :

- Le Fil d'Ariane pour un montant de 95 200,00 €
- La Passerelle pour un montant de 30 000,00 €
- Tremplin pour un montant de 300 000,00 €
- C.E.R. Lozère pour un montant de 31 000,00 €

Dans le cadre de l'exercice 2007 des reprises de provisions pour la couverture du besoin en fonds de roulement ont été constatées pour un montant global de 4 280,12 €.

#### Renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206, une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 142 « Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ».

Au titre de l'exercice 2007, une provision pour renouvellement des immobilisations a été comptabilisée pour un montant de 290 000,00 €.

Cette dotation est une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concerne l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 290 000,00 €

#### Réserves des plus-values nettes d'actifs :

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (compte 14861) » et les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif circulant (compte 14862) peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2007, aucune provision n'a été comptabilisée. Cette écriture permet de transférer en section d'investissement la plus value qui représente la différence entre les montants enregistrés dans les comptes 675 et 775.

#### I- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogoires au règlement C.R.C. 2000-06.

Les provisions pour risques et charges comprennent tant les risques économiques supportés par l'Association que les compléments de charges actés par les autorités de tarification.

Une provision pour risque salarial a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 26 500,00 €.

Dans le cadre de l'exercice 2007 des reprises de provision pour risques et charges ont été constatées pour un montant global de 29 068,74 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- Pour gros entretiens et grandes révisions : 13 913,41 €
- Pour litige salarial : 12 061,68 €
- Pour charges Indemnités Journalières : 3 093,65 €

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions.

Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien. Cette nouvelle règle donne un caractère obligatoire à la constitution de telle provision.

#### J - PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE :

##### Evaluation :

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes (méthode actuarielle recommandée pour les associations de plus de 250 salariés) :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 4,20 %,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
  
- il est tenu compte du salaire du mois de décembre 2007 en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31/12/2007 divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires),
  
- taux de charges sociales fiscales retenu à 57%.

Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

L'association n'a pas comptabilisé de provision et a mentionné en engagement hors bilan le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière (Note N°20). Son montant au 31 décembre 2007 : 141 942,00 €.

K - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes.

Le différentiel entre le montant de la provision au 31/12/2007 et au 31/12/2006 a été porté :

- au compte de résultat pour les établissements.

Financement partiel :

En application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007, la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, a été affectée au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ».

La variation de la dette a été comptabilisée en charge pour un montant de 38 368,44 €, et fera l'objet d'une affectation après clôture de l'exercice au compte 1162 « Dépenses pour congés payés », sous compte du compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs.

L – ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES NOTE N°12 :

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds non engagés au 31/12/2007 à hauteur de 443 159,22 € ont été rapportés au compte de résultat de la manière suivante :

Etablissement Germinal :

Eléments	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
				0,00
Fonds non engagés				0,00
en couverture de Prêts	166 933,18	168 732,33	166 933,18	168 732,33
				0,00
Total	166 933,18	168 732,33	166 933,18	168 732,33
Comptes utilisés		689400	789400	

## Association :

Eléments	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
Forum Mairie de Paris	30 000,00		30 000,00	0,00
Ministère Affaires Etrangères Madagascar		4 674,36		4 674,36
Total	30 000,00	4 674,36	30 000,00	4 674,36
Comptes utilisés		689400	789400	

## Le S.E.S.S.A.D. Le Colibri :

Eléments	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
Financement I.T.E.P par le D.D.A.S.S	0,00	269 752,53	0,00	269 752,53
Total	0,00	269 752,53	0,00	269 752,53
Comptes utilisés		689400	789400	

M – DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION NOTE N°24 :

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'association de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2007 et aucun passif n'existe à ce sujet.

A noter qu'au 31/12/2007 le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F. a été évalué à 3 261 heures valorisées à 55 807,67 €.

L'évaluation a été déterminée en partant du taux horaire brut du salaire du mois de décembre 2007 multiplié par le nombre d'heures acquis pour chacun des salariés concernés dont les salariés sous contrats à durée déterminée.

N – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NOTE N° 19 :

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Concernant la mise à disposition gratuite de locaux de la part de l'Association ARCAT, l'entité concernée est la suivante :

ENVOL ET INSERTION pour un montant de 47 689,34 €

Soit un total de 47 689,34 €

L'association a comptabilisé (comptes charges 861 et produits 871) ses contributions liées à la mise à disposition gratuite des locaux selon les mètres carrés utilisés et les prix pratiqués par le bailleur en 2007.

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2007 est de 47 689,34 €.

O – VOLONTARIAT ASSOCIATIF NOTE N°23 : (Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés)

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 153 540,09 €, représentant uniquement des rémunérations. Le Président est Bénévole et non rémunéré.

P– DONS :

Les dons manuels sont portés en recettes exceptionnelles. Au titre de l'exercice 2007, le montant perçu s'élève à 3 700,00 €.

Q– PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (hors reprises de provisions, dons, transferts de charges, dotations aux amortissements et provisions) Note N°18 :

Les produits exceptionnels pour un montant total de 24 543,76 € et les charges exceptionnelles pour un montant global de 41 668,22 € tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

R) CHARGES LIEES A L'IMPOT :

La charge d'impôt est due à la possession des titres des entités lucratives détenues.

R) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

• Prises de participation :

Le 26 avril 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a souscrit à l'augmentation de capital du G.I.E. Alliance Gestion pour 796 parts sociales nouvelles soit pour un montant de 12.134,00 €, portant le capital détenu à 19.816,49 €.

Le 19 novembre 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 334 parts sociales de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme de 16.700 €. Ces parts représentaient 33,4% du capital social de la société fixé à 10.000 €.

Au 20 décembre 2007, la société a procédé à une augmentation de capital de 40.000 €, fixant son capital social à 50.000 €. L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 13 340,00 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 30 040,00 €.

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. La valorisation exacte de ces titres

ne sera connue qu'après évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. mais après la clôture de l'exercice 2007.

### **Répartition des filiales et des sociétés contrôlées**

(En euros)

Société filiale	Capital détenu au 01/01/07		Evolution du nominal sur 2007 et augmentation de capital	Capital détenu au 31/12/07		Valorisation des titres à l'actif au 31/12/07
	Nominal	%		Nominal	%	
G.I.E. Alliance Gestion	7.682,49	6,1%	+ 12.134,00	19.816,49	9,9%	19.816,49
U.E.S. Alliance Immobilière	9,71	0%		9,71	0%	15,24
S.A.S. Groupe Alternat Développement	76.200,00	7,5%	+ 73.800,00	150.000,00	15,0%	150.000,00
S.A.R.L. Mobility+			+ 16.700,00 + 13 340,00	30 040,00	33,4%	30.040,00

Le pourcentage du capital détenu représente également le pourcentage des droits de vote détenus, à l'exception des droits de vote de l'U.E.S. Alliance Immobilière, dont l'association possède les pourcentages suivants (déterminé au prorata des baux conclus avec la coopérative) :

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2007 : 6,8%.

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2008 : 7,85%.

\*\*\*\*\*

## NOTE N° 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	50 113,16	4 295,92	6 915,35		47 493,73
<b>TOTAL (I)</b>	<b>50 113,16</b>	<b>4 295,92</b>	<b>6 915,35</b>		<b>47 493,73</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	56 406,14				56 406,14
Constructions	225 624,54	123 660,80			349 285,34
Installations techniques matériel et outillage	12 250,13	3 046,50			15 296,63
Installations générales, aménagements divers	966 481,62	137 249,99	5 233,04	5 213,05	1 103 711,62
Matériel de transport	111 514,93	75 234,92	39 387,72		147 362,13
Matériel de bureau et informatique	171 680,78	41 137,82	55 767,08		157 051,52
Mobilier	125 988,24	27 531,35	8 337,03		145 182,56
Autres	120 035,91	19 668,77	2 802,14		136 902,54
Immobilisations corporelles en cours	7 435,71		2 222,66	-5 213,05	
Avances et acomptes		180 456,77	4 534,00		175 922,77
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 797 418,00</b>	<b>607 986,92</b>	<b>118 283,67</b>		<b>2 287 121,25</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations	83 897,73	115 974,00			199 871,73
Prêts	1 600,00	95 000,00	1 600,00		95 000,00
Autres titres et immobilisations financières	310 038,32	45 086,91	13 659,26		341 465,97
<b>TOTAL (III)</b>	<b>395 536,05</b>	<b>256 060,91</b>	<b>15 259,26</b>		<b>636 337,70</b>
<b>TOTAL (I+II+III)</b>	<b>2 243 067,21</b>	<b>868 343,75</b>	<b>140 458,28</b>		<b>2 970 952,68</b>

**NOTE N° 3 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	16 426,80	4 407,93	6 089,24		14 745,49
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 426,80</b>	<b>4 407,93</b>	<b>6 089,24</b>		<b>14 745,49</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions	33 951,60	18 727,55			52 679,15
Installations techniques matériel et outillage	3 815,88	4 179,66			7 995,54
Installations générales, aménagements divers	210 690,22	115 121,25	5 233,04		320 578,43
Matériel de transport	64 437,90	30 202,05	38 283,54		56 356,41
Matériel de bureau et informatique	113 748,53	32 951,96	50 899,62		95 800,87
Mobilier	52 882,03	27 806,20	5 932,85		74 755,38
Autres	68 501,21	28 391,28	2 679,15		94 213,34
<b>TOTAL (H)</b>	<b>548 027,37</b>	<b>257 379,95</b>	<b>103 028,20</b>		<b>702 379,12</b>
<b>TOTAL (I+H)</b>	<b>564 454,17</b>	<b>261 787,88</b>	<b>109 117,44</b>		<b>717 124,61</b>

## Note n° 4 TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts ( 1 )	95 000,00	95 000,00	
Autres immobilisations financières	337 255,22		337 255,22
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	1 845 321,60	1 845 321,60	
Autres créances	1 581 632,52	1 581 632,52	
Charges constatées d'avance	94 471,19	94 471,19	
<b>TOTAL</b>	<b>3 953 680,53</b>	<b>3 616 425,31</b>	<b>337 255,22</b>
( 1 ) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 960 206,44	3 434 168,18	239 452,26	286 586,00
Emprunts et dettes financières divers	33 783,00	33 783,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	789 024,42	789 024,42		
Dettes fiscales et sociales	913 768,53	913 768,53		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	173 709,51	173 709,51		
Produits constatés d'avance	3 750,00	3 750,00		
<b>TOTAL</b>	<b>5 874 241,90</b>	<b>5 348 203,64</b>	<b>239 452,26</b>	<b>286 586,00</b>
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	215 519,78			

## NOTE N° 5 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Variation de périmètre	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>						
Fonds associatifs sans droit de reprise	17 624,45			7624,45		10 000,00
Ecarts de réévaluation						
<b>Réserves</b>						
Statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementaires :						
- investissement	467 924,08	64 919,82				532 843,90
- compensation	106 532,79	107 318,12				213 850,91
- trésorerie	185 522,18	44 976,80				230 498,98
Autres réserves						
Report à nouveau	725 872,80	-200 524,88		22 152,83		503 195,09
<b>Résultat de l'exercice</b>	133 633,13	-133 633,13	779 389,02			779 389,02
<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
- Apports						
- Legs et donation						
- Résultats sous contrôle de tiers	-917 036,49	116 943,26				-800 093,23
<b>SUBVENTIONS</b>						
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Réserve de trésorerie	917 200,00		331 000,00	435 000,00		813 200,00
Amortissements dérogatoires	8 462,40		2 821,00			11 283,40
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	107 130,51		170 000,00	5 078,00		272 052,51
Autres provisions réglementées			290 000,00			290 000,00
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 752 865,85</b>	<b>-0,01</b>	<b>1 573 210,02</b>	<b>469 855,28</b>		<b>2 856 220,58</b>

Affectation résultat en provisions (note 5)

Autres affectations (à détailler)

Total

## Note n° 6 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
<b>Dépenses refusées (114) :</b>				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF (114-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00			0,00
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	725 872,80	1 264 290,86	1 486 968,57	503 195,09
<b>TOTAL</b>	<b>725 872,80</b>	<b>1 264 290,86</b>	<b>1 486 968,57</b>	<b>503 195,09</b>

## Note n° 7 TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	-917 036,49	854 092,90	411 411,05	-474 354,64
<b>Dépenses non opposables (116) :</b>				
Amortissements comptables excédentaires différés (116-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00	-132 878,59		-132 878,59
Dépenses pour congés à payer (116-2)	0,00			0,00
Autres droits acquis par les salariés (116-3)	0,00			0,00
Rejet provision réserve de trésorerie (116-4)	0,00	-205 200,00		-205 200,00
Autres dépenses non opposables (116-8)	0,00	12 340,00		12 340,00
<b>TOTAL</b>	<b>-917 036,49</b>	<b>528 354,31</b>	<b>411 411,05</b>	<b>-800 093,23</b>

## Note n° 8 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR	CREDITEUR
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification		
- Le Fil d'Ariane		50 238,77
- C.E.R. Martinique		470 551,85
- La Fabrique de Mouvement		9 250,09
- La Passerelle		185 939,58
- C.E.R. Lozère		94 680,34
- C.E.R. Guyane		140 956,22
- C.E.R. Morbihan		62 064,57
- C.E.R 93		80 026,07
- Siège	12,98	
- Ti'Kaz		117 911,28
- U.H.D. Déclic		41 469,84
- SESSAD Le Colibri		39 034,64
Résultats des activités contrôlées (subventions)		
- Envol Insertion	42 614,27	
Résultat des activités en gestion libre		
- Germinal		2 666,21
- Tremplin 94		4 287,82
- Point Sud Sport		5 956,42
- Déclic	11 175,40	
- C.E.R. Maritime	15 960,35	
- Association	455 813,28	
<b>SOLDE</b>	<b>525 576,28</b>	<b>1 305 033,70</b>

**SOS INSERTION ET ALTERNATIVES**

Bilan au 31/12/2007

Page 30

**Note n° 9 TABLEAU DU RESULTAT DES E.P.S.M.S ET PROPOSITION D'AFFECTION**

RESULTAT A AFFECTER						
ETABLISSEMENT	Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables	Résultat administratif
Le Fil d'Ariane	50 238,77	25 000,00			-64 466,87	10 771,90
C.E.R. Martinique	470 551,85	-471 471,34				-919,49
La Fabrique de Mouvement	9 250,09	44 756,48			-9 225,64	44 780,93
La Passerelle	185 939,58	-14 563,45			13 695,04	185 071,17
C.E.R. Lozère	94 680,34	-25 791,58			-23 450,24	45 438,52
C.E.R. Guyane	140 956,22	22 339,08			-68 692,10	94 603,20
C.E.R. Morbihan	62 064,57	-56 001,42			-8 674,58	-2 611,43
C.E.R. 93	80 026,07	-56 543,93			19 445,22	42 927,36
Siège	-12,98					-12,98
Ti'Kaz	117 911,28				4 537,61	122 448,89
U.H.D. Déclic	41 469,84					41 469,84
SESSAD Le Colibri	39 034,64					39 034,64
<b>TOTAUX</b>	<b>1 292 110,27</b>	<b>-532 276,16</b>			<b>-136 831,56</b>	<b>623 002,55</b>

PROPOSITIONS D'AFFECTION							
ETABLISSEMENT	Affectation en Réserves				Affectation en report à nouveau		
	Excédent Investissement	Excédent Couverture BFR	Compensation Deficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau déficitaire
Le Fil d'Ariane		10 771,90					
C.E.R. Martinique			-919,49				
La Fabrique de Mouvement	44 780,93						
La Passerelle	25 000,00	60 000,00	60 000,00		40 071,17		
C.E.R. Lozère	45 438,52						
C.E.R. Guyane		31 307,90			63 295,30		
C.E.R. Morbihan							-2 611,43
C.E.R. 93	42 927,36						
Siège							-12,98
Ti'Kaz	60 000,00	52 448,89	10 000,00				
U.H.D. Déclic	41 469,84						
SESSAD Le Colibri			39 034,64				
<b>TOTAUX</b>	<b>259 616,65</b>	<b>154 528,69</b>	<b>108 115,15</b>		<b>103 366,47</b>		<b>-2 624,41</b>

**Note n° 10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES**

Nature de l'immobilisation	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction	8 462,40	2 821,00		11 283,40
***** ***** Matériel				
*****				
<b>TOTAL</b>	8 462,40	2 821,00	0,00	11 283,40

**Note n° 11 bis TABLEAU DES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES DIFFERES**

Amortissement excédentaire différé	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction				
***** ***** Matériel				
*****				
<b>TOTAL</b>				

**NOTE N° 11 : TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Provisions pour risques	78 990,27		26 500,00	15 155,33	90 334,94
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations	29 025,76		30 000,00	13 913,41	45 112,35
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>108 016,03</b>		<b>56 500,00</b>	<b>29 068,74</b>	<b>135 447,29</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières	4 270,68		12 200,00		16 470,68
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	8 549,92		32 405,40	7 678,30	33 277,02
Autres provisions pour dépréciation	30 027,69		46 444,82	30 027,69	46 444,82
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>42 848,29</b>		<b>91 050,22</b>	<b>37 705,99</b>	<b>96 192,52</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>150 864,32</b>		<b>147 550,22</b>	<b>66 774,73</b>	<b>231 639,81</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			135 350,22	66 774,73	
- financière			12 200,00		
- exceptionnelle					

**NOTE N° 13 : CHARGES A PAYER**

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
1688 Intérêts courus sur emprunts	5 457,48
4081 Fournisseurs - factures non parvenues	87 763,48
4198 Avoirs à établir	8 112,50
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer et heures supplémentaires	267 741,20
4286 Autres charges de personnel	18 646,61
4382 Charges sociales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	112 478,88
4386 Organismes sociaux - autres charges	7 514,94
4482 Charges fiscales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	22 784,67
4486 Etat - autres charges	2 285,10
4686 Autres dettes	1 235,98
5186 Intérêts courus sur découvert	12 707,95
<b>TOTAL</b>	<b>546 728,79</b>

**NOTE N° 14 : PRODUITS A RECEVOIR**

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
276898 Autres immobilisations financières	5 177,16
418 Clients et comptes rattachés	478 085,18
4098 Fournisseurs avoirs	26,08
4387 Organismes sociaux IJSS	-2 229,69
4487 Subventions à recevoir	35 077,05
4687 Divers - produits à recevoir	60 668,75
5187 Intérêts courus à recevoir	0,48
<b>TOTAL</b>	<b>576 805,01</b>

**Note n°15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2007**

		2007
486	Charges constatées d'avance	94 471,19
	<i>Total</i>	94 471,19

## Note n°16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2007

		2007
487	Produits constatés d'avance	3 750,00
	<i>Total</i>	3 750,00

NOTE N° 17 : BILAN FINANCIER

BIENS	2006	2007
<b>Biens stables</b>		
Immobilisations incorporelles nettes	33 686,36	32 748,24
Immobilisations corporelles brutes		
- Terrains	56 406,14	56 406,14
- Constructions	225 624,54	349 285,34
- Installations, matériels et outillages techniques	1 507 951,61	1 705 507,00
- Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations en cours	7 435,71	175 922,77
Immobilisations financières	395 536,05	636 337,70
Charges à répartir		
Autres		
Résultat Gestion Propre Déficitaire		
Comptes de liaison investissement		
<b>TOTAL II</b>	<b>2 226 640,41</b>	<b>2 956 207,19</b>
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT NEGATIF (I-II)		
<b>Actifs stables d'exploitation</b>		
Créance art.35 art.58		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 073 349,99	1 055 686,94
Résultat déficitaire		
Autres		
Comptes de liaison trésorerie (stable)		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 073 349,99</b>	<b>1 055 686,94</b>
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIF (III-IV)		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF		
<b>Valeurs d'exploitation</b>		
Stocks		
Avances et acomptes versés	68 718,24	54 679,21
Organismes payeurs, usagers	3 251 638,33	1 845 321,60
Créances diverses d'exploitation	1 105 138,49	1 551 364,71
Créances irrécouvrables en non-valeur	2 000,00	
Charges constatées d'avance	62 701,36	94 471,19
Report à nouveau CP		
Autres	87 478,47	30 267,81
Comptes de liaison exploitation		
<b>TOTAL VI</b>	<b>4 577 674,89</b>	<b>3 576 104,52</b>
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (V-VI)	2 904 332,17	1 982 343,23
<b>Liquidités</b>		
Valeurs mobilières de placement	7 693,95	7 693,95
Disponibilités	2 950 447,76	3 557 519,47
Régie d'avance	5 236,94	10 115,50
Autres		
Comptes de liaison trésorerie		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>2 963 378,65</b>	<b>3 575 328,92</b>
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)	366 144,99	366 144,99
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>10 841 043,94</b>	<b>11 163 327,57</b>

FINANCEMENTS	2006	2007
<b>Financements stables</b>		
Apports ou fonds associatifs	17 624,45	10 000,00
Réserves des plus values nettes		
Excédents affectés à l'investissement	467 924,08	532 843,90
Report à nouveau	725 872,80	503 195,09
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées	8 462,40	301 283,40
Différences sur réalisations d'immobilisations	107 130,51	272 052,51
Emprunts - dettes financières	1 015 652,49	751 112,51
Amortissements des immobilisations	552 298,05	718 849,80
Autres - Fonds dédiés		
Résultat Gestion Propre excédentaire		
Comptes de liaison investissement		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 894 964,78</b>	<b>3 089 337,21</b>
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-II)	668 344,47	133 139,04
<b>Financements stables d'exploitation</b>		
Réserves de trésorerie	1 102 722,18	1 043 698,98
Réserve de compensation	106 532,79	213 850,91
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	156 313,50	255 593,71
Résultat excédentaire	133 633,13	779 389,02
Provisions pour risques et charges	108 016,03	135 447,29
Autres - Fonds dédiés	196 933,18	443 159,22
Comptes de liaison trésorerie (stable)		
<b>TOTAL III</b>	<b>1 804 150,81</b>	<b>2 871 139,13</b>
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	730 810,82	1 815 452,19
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	1 399 133,19	1 938 582,11
<b>Dettes d'exploitation</b>		
Avances reçues	8 112,50	8 112,50
Fournisseurs d'exploitation	779 905,46	789 024,42
Dettes sociales	748 338,55	888 698,76
Dettes fiscales	27 829,34	25 069,77
Dettes diverses d'exploitation	151 982,51	184 802,54
Provisions pour dépréciation	38 577,61	79 721,84
Produits constatés d'avance	4 782,28	3 750,00
Ressources à reverser à l'aide sociale		
Fonds déposés par les résidents	14 594,47	14 577,47
Autres		
Comptes de liaison exploitation		
<b>TOTAL V</b>	<b>1 774 122,72</b>	<b>1 993 757,30</b>
EXCEDENT DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (V-V)		
<b>Financements à court terme</b>		
Fournisseurs d'immobilisations		
Fonds des majeurs protégés	4 361 027,69	3 203 636,45
Concours bancaires courants		
VMP		
Intérêts courus non échus	6 777,94	5 457,48
Autres		
Comptes de liaison trésorerie		
<b>TOTAL VII</b>	<b>4 367 805,63</b>	<b>3 209 093,93</b>
TRESORERIE NEGATIVE (VII-VI)	1 404 426,95	1 404 426,95
<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>10 841 043,94</b>	<b>11 163 327,57</b>

**NOTE N° 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Engagements donnés	
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
part à moins d'un an	32 414,80
part à plus d'un an et moins de 5 ans	95 320,98
part à plus de cinq ans	90 947,13
b) engagement de crédit bail	
c) cautions données	
d) provision pour départ à la retraite dont comptabilisée	141 942,00
Engagements reçus	
a) cautions reçues	

**NOTE N° 21 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Dénominations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultats
U.E.S. ALLIANCE IMMOBILIERE	1 644 733	28 792 022	0%	15,24	7 051 427	3 421 026
ALLIANCE GESTION	200 000	2 113	9,90%	19 816,49	5 309 959	0
GROUPE ALTERNA DEVELOPPEMENT	1 000 000	222 053	15,00%	150 000,00	885 360	227 592
MOBILITY +	50 000	-48 771	33,40%	30 040,00	172 749	-10 742

**NOTE N° 22 EFFECTIF AU 31/12/2007**

	2007
NOMBRE DE SALARIES	143,00
EQUIVALENT TEMPS PLEIN	134,56

NOTE N° 25 : INFORMATION SUR LES POSTES DES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées et les participations au 31/12/2007

Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et Acomptes sur immobilisations		
Participations	199 871,73	Alliance Immobilière - GAD - Alliance Gestion - Mobility +
Créances rattachées à des participations		
Prêts/Cautions/Fonds de roulement GIE	139 730,20	Alliance Immobilière - Collège Coopératif de Paris - Auxilia
Avances et Acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	491 331,22	SOS HS - JCLT - SOS DI - Association Point Sud - Alliance Gestion - ARCAT
Autres Créances	42 077,08	ARCAT - SOS HS - Alliance Immobilière
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financiers divers	31 497,00	SOS DI
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	738 781,33	SOS DI - GAD - Alliance Gestion - Alliance Immobilière - SOS HS - JCLT - Auxilia
Autres Dettes		
Produits de participation	2 975,50	Auxilia
Autres produits financiers		
Charges Financières		

## ***HMT Audit***

1, Boulevard de Magenta  
F-75010 PARIS

Tél. 33 (0) 1.42.39.17.90  
Fax. 33 (0) 1.42.40.00.11  
E. : hmt@dsaf.com  
www.dsaf.com

SIRET 311 411 789 000 51  
NAF : 741 C  
URSSAF : 756 83 0662703 001 011

Numéro TVA Intracommunautaire  
FR 55 311 411 789

### **HUBERT M. TUBIANA**

Diplômé de l'Institut du droit des affaires de la faculté de Paris – Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Paris

# **ASSOCIATION SOS INSERTION & ALTERNATIVES**

## **ASSOCIATION LOI DE 1901**

Siège social : 39, Boulevard Beaumarchais  
75003 PARIS

Tél. : 01.55.87.55.55

**o0o**

## **RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Exercice Social : du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007

**o0o**

**ASSOCIATION SOS INSERTION & ALTERNATIVES**

ASSOCIATION LOI DE 1901  
Siège social : 39, boulevard Beaumarchais  
75003 PARIS

o0o

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2007**

o0o

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 25 mai 2005, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- le contrôle des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association SOS INSERTION & ALTERNATIVES, joints au présent rapport, qui comprend les structures suivantes :  
*Siège social ; Association ; Germinal ; Tremplin 94 ; Envol Insertion ; Déclic ; CER : Maritime, Morbihan, Guyane ; Lozère ; Martinique ; 93 ; Fil d'Ariane ; Fabrique de Mouvements ; Point Sud ; la Passerelle ; Ti Kaz ; UHD déclic et SESSAD Le Colibri..*
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Votre Conseil d'Administration réuni le 24 avril 2008 a arrêté le montant du bilan tant actif que passif à €. 9 309 068,99 faisant apparaître un excédent s'élevant à €. 779 389,02. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- La dérogation aux principes comptables concernant les provisions pour équilibre de la section d'investissement exposée dans le paragraphe 2 de la note n°1 de l'annexe « Règles et méthodes comptables ».
- le changement de méthode de comptabilisation des dettes provisionnées pour congés payés exposé dans le paragraphe 3 de la note n°1 de l'annexe « Règles et méthodes comptables ».

## **2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note n°1 de l'annexe expose les changements de méthodes comptables et les dérogations aux principes comptables.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous nous sommes assurés du bien fondé de ces changements et avons vérifié les informations fournies en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 27 mai 2008



**HMT Audit**

Hubert M. TUBIANA

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

BILAN ACTIF	Brut	Amort. & Provision	Net au 31/12/07	Net au 31/12/06
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Logiciels, droits & valeurs similaires	47 493,73	14 745,49	32 748,24	33 686,36
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	56 406,14		56 406,14	56 406,14
Constructions	349 285,34	52 679,15	296 606,19	191 672,94
Installations techniques, matériels et outillage industriels	15 296,63	7 995,54	7 301,09	8 434,25
Autres	1 690 210,37	641 704,43	1 048 505,94	985 441,59
Immobilisations corporelles en cours				7 435,71
Avances et acomptes	175 922,77		175 922,77	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations	199 871,73		199 871,73	83 897,73
Créances rattachées à des participations	4 010,75		4 010,75	4 010,75
Titres immobilisés de la dotation				
Autres titres immobilisés	200,00		200,00	200,00
Prêts	95 000,00		95 000,00	1 600,00
Autres	337 255,22	16 470,68	320 784,54	301 556,89
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2 970 952,68</b>	<b>733 595,29</b>	<b>2 237 357,39</b>	<b>1 674 342,36</b>
Comptes de liaison				
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	54 679,21		54 679,21	68 718,24
<b>Créances (2) :</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	1 845 321,60	33 277,02	1 812 044,58	3 245 088,41
Autres	1 581 632,52	46 444,82	1 535 187,70	1 162 589,27
Valeurs mobilières de placement	7 693,95		7 693,95	7 693,95
Disponibilités	3 567 634,97		3 567 634,97	2 955 684,70
Charges constatées d'avance (2)	94 471,19		94 471,19	62 701,36
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 151 433,44</b>	<b>79 721,84</b>	<b>7 071 711,60</b>	<b>7 502 475,93</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>10 122 386,12</b>	<b>813 317,13</b>	<b>9 309 068,99</b>	<b>9 176 818,29</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs net à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

<b>BILAN PASSIF</b>	31/12/2007	31/12/2006
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	10 000,00	17 624,45
Ecart de réévaluation		
Réserves	977 193,79	759 979,05
Report à nouveau (a)	503 195,09	725 872,80
Résultat de l'exercice (b)	779 389,02	133 633,13
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	-800 093,23	-917 036,49
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	1 386 535,91	1 032 792,91
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>2 856 220,58</b>	<b>1 752 865,85</b>
Compte de liaison		
Provisions pour risques	90 334,94	78 990,27
Provisions pour charges	45 112,35	29 025,76
Fonds dédiés :		
- Sur subventions de fonctionnement	443 159,22	196 933,18
- Sur autres ressources		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>	<b>578 606,51</b>	<b>304 949,21</b>
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (1)	3 960 206,44	5 383 458,12
Emprunts et dettes financières divers	33 783,00	55 443,00
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	789 024,42	779 905,46
Dettes fiscales et sociales	913 768,53	776 167,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	173 709,51	119 246,48
Produits constatés d'avance	3 750,00	4 782,28
<b>DETTES</b>	<b>5 874 241,90</b>	<b>7 119 003,23</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>9 309 068,99</b>	<b>9 176 818,29</b>
(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	3 190 928,50	4 341 754,79
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Legs nets à réaliser :		
- acceptés par les organes statutairement compétents		
- autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

SOS INSERTION & ALTERNATIVES Comptes annuels au 31/12/2007	1420	Page 4
---	------	--------

COMPTE DE RESULTAT - Première Partie	31/12/2007	31/12/2006
<b>Produits d'exploitation (1)</b>		
Ventes de marchandises		
Prestations de services facturées		
- Prix de journée	10 833 804,93	10 166 933,21
- Dotation globale	1 237 488,22	
- Autres	323 275,36	280 157,98
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	483 112,15	672 907,17
Reprises sur provisions amortissements, transferts de charges	125 082,37	138 552,90
Cotisations		
Autres produits (hors cotisations)	229 636,26	301 720,74
<b>TOTAL I</b>	<b>13 232 399,29</b>	<b>11 560 272,00</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>		
Achats de marchandises		
Variations stock de marchandises		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation stocks matières premières et approvisionnements		
Autres achats et charges externes	4 957 283,77	4 312 815,72
Impôts, taxes et versements assimilés	416 016,34	383 672,25
Salaires et traitements	4 049 740,49	3 616 238,92
Charges sociales	1 768 983,21	1 788 127,38
Dotation aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	253 075,46	212 478,85
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions	78 850,22	38 577,61
Pour risques et charges : dotation aux provisions	56 500,00	63 834,94
Autres charges	81 099,29	146 260,25
<b>TOTAL II</b>	<b>11 661 548,78</b>	<b>10 562 005,92</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>1 570 850,51</b>	<b>998 266,08</b>
Quotes parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent ou déficit transféré III		
Déficit ou excédent transféré IV		29 534,00
(1) Droit produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		

<b>SOS INSERTION &amp; ALTERNATIVES</b> Comptes annuels au 31/12/2007	1420	Page 5
--	------	--------

<b>COMPTE DE RESULTAT - Deuxième Partie</b>	31/12/2007	31/12/2006
<b>Produits financiers :</b>		
Produits financiers de participation	3 062,56	
Produits autres valeurs mobilières		
Autres intérêts et produits assimilés	343,26	19 985,02
Reprise sur provisions et transferts de charges		47,50
Différence positive de change		4,30
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL V</b>	<b>3 405,82</b>	<b>20 036,82</b>
<b>Charges financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 200,00	4 270,68
Intérêts et charges assimilées	128 456,60	149 076,73
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>140 656,60</b>	<b>153 347,41</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>-137 250,78</b>	<b>-133 310,59</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 433 599,73</b>	<b>835 421,49</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	10 065,53	4 718,00
Sur opérations en capital	18 178,23	17 488,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	530 200,00	60 000,00
<b>TOTAL VII</b>	<b>558 443,76</b>	<b>82 206,00</b>
<b>Charges exceptionnelles :</b>		
Sur opérations de gestion	11 595,48	63 853,81
Sur opérations en capital	30 072,74	3 636,90
Dotation aux amortissements et provisions	924 642,21	661 256,15
<b>TOTAL VIII</b>	<b>966 310,43</b>	<b>728 746,86</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>-407 866,67</b>	<b>-646 540,86</b>
Impôt sur les sociétés (IX)	118,00	130,00
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>13 794 248,87</b>	<b>11 662 514,82</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>12 768 633,81</b>	<b>11 473 764,19</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>1 025 615,06</b>	<b>188 750,63</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	196 933,18	141 815,68
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	443 159,22	196 933,18
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>779 389,02</b>	<b>133 633,13</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
Total		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
Total		

## ASSOCIATION SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

39, boulevard Beaumarchais

75003 PARIS

## ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	9 309 068,99 €
- Total du compte de résultat ( <i>Produits</i> )	13 794 248,87 €
- Résultat de l'exercice ( <i>Excédent</i> )	779 389,02 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêté par le Conseil d'Administration de l'Association en date du 24 avril 2008.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n°1            **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### NOTES RELATIVES AU POSTE DU BILAN

#### NOTES SUR L'ACTIF

Note n°2	Tableau des immobilisations
Note n°3	Tableau des amortissements
Note n°4	Etat de créances et des dettes

#### NOTES SUR LE PASSIF

Note n°5	Tableau de variation des fonds propres
Note n°6	Tableau explicatif du report à nouveau
Note n°7	Tableau explicatif des résultats sous contrôle de tiers financeurs
Note n° 8	Tableau explicatif du résultat de l'exercice
Note n°9	Tableau du Résultat des E.P.S.M.S. et propositions d'affectations
Note n°10	Tableau des amortissements dérogatoires
Note n°11	Tableau des provisions pour risques et charges
Note n°12	Tableau de suivi des fonds dédiés

---

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°13	Charges à payer
Note n°14	Produits à recevoir
Note n°15	Charges constatées d'avance
Note n°16	Produits constatés d'avance
Note n°17	Bilan Financier

**NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

Note n°18	Charges et produits exceptionnels
-----------	-----------------------------------

**AUTRES INFORMATIONS**

Note n°19	Contributions volontaires en nature
Note n°20	Engagements financiers
Note n°21	Tableau des filiales et participations
Note n°22	Effectif moyen au 31/12/2007
Note n°23	Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés
Note n°24	Droit Individuel de Formation (D.I.F.)
Note n°25	Information sur les postes des entreprises liées

---

## PROCESSUS D'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS DE L'ASSOCIATION

Dans un premier temps, les comptes annuels des différentes structures comprises dans le périmètre sont cumulés.

Dans un deuxième temps, les comptes réciproques, actifs et passifs (comptes de liaison inter établissement), sont éliminés ainsi que les comptes de résultat (charges et produits dont les frais de siège et mouvements de cessions internes) internes au périmètre de l'association.

Les structures qui ont des activités soumises à approbation font l'objet d'un compte administratif distinct.

**NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES****1. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 99-03 du Comité de la réglementation comptable (C.R.C.), à l'exception des provisions réglementées, en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du C.R.C. relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et des règlements C.R.C. n°2002-10 et 2004-06 relatifs aux actifs, à leur amortissement et à leur dépréciation.

L'application des règlements C.R.C. N°2002-10 et 2004-06 concerne uniquement le C.E.R. MORBIHAN pour lequel la construction a été décomposée en méthode prospective. Ceci a entraîné la mise en évidence du coût d'achat du terrain pour une valeur de 56 406,14 €.

Pour autant, afin de maintenir l'équilibre du plan de financement, une dérogation au règlement C.R.C. N°2002-10 a entraîné la comptabilisation de l'antériorité des amortissements liés au terrain - soit 2 820,31 € - en amortissements dérogatoires. La dotation 2007, également comptabilisée en amortissements dérogatoires, s'élève à 2 821,00 €.

- de l'avis n°2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptables applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés ;
- du Code de l'Action Sociale et des Familles C.A.S.F., pour les provisions réglementées constatées dans les établissements relevant de l'article L312-1 du C.A.S.F. ;
- de l'instruction comptable applicable aux établissements publics hospitaliers (M22) aux établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.
- des contraintes particulières imposées par les organismes financeurs dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations et notamment :

- ✓ les subventions de fonctionnement de la Ville, des Conseil Généraux, d'Ensemble Contre le Sida, AGEFIPH, du Fonds Social Européen, de la DIESES, des Communautés d'Agglomérations, de la Mairie de Paris, du Ministère des Affaires Etrangères, de FEDER et des Conseils Régionaux sont comptabilisées pour leurs montants attribués correspondant à l'arrêté des différents financeurs.

## 2. DÉROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

### PROVISION POUR EQUILIBRE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Compte tenu de l'obligation de maintenir l'équilibre du fonds de roulement et de la Section d'Investissement (Article R.314-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles), le recours à un emprunt (capitaux extérieurs) et/ou à l'application d'une provision d'équilibre de la section d'investissement, est très souvent indispensable pour permettre la réalisation partielle ou totale des plans d'investissement.

Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes :

- Plan Comptable des Association et Fondations au niveau des provisions réglementées.

Des provisions réglementées pour équilibre de la Section d'Investissement ont été comptabilisées à hauteur de 170 000 €.

D'un point de vue financier, la constitution de ces provisions permet de constituer une réserve de trésorerie et donc d'éviter d'avoir recours à des emprunts plus importants, in fine de générer des charges d'intérêt venant grever le groupe fonctionnel III « Dépenses afférentes à la structure ».

Les investissements immobilisés des établissements sont constitués de biens mobiliers et immobiliers et de dépôts de garantie ou cautions. Une partie de ces investissements est financée par des subventions d'investissements, et l'autre par l'emprunt. Subsiste fréquemment une part des investissements qui n'est pas couverte par ces deux modes de financement : il s'agit des dépôts et cautions. Afin que ces sorties de trésorerie ne pèsent pas sur les comptes courants bancaires des établissements, SOS Drogue International a constitué une réserve par le biais d'une provision pour équilibre de la section d'investissement.

Ces provisions pourront donner lieu à une reprise au fur et à mesure de la reconstitution de ressources stables de la section d'investissement (affectation des excédents futurs au financement des mesures d'investissement ou à un compte de subvention d'investissement renouvelable et transférable pour le financement des immobilisations mobilières et des agencements et installations, etc.)

A terme, la provision ainsi constituée pourra également être abondée de manière à réduire la part d'emprunts, source de frais financiers, ou la part de subventions d'investissement, qui seraient nécessaires pour le renouvellement des immobilisations et ceci afin de ne pas grever les charges d'intérêts liées aux emprunts au sein des différents comptes de résultats des établissements concernés.

Cette modalité dérogatoire au plan comptable permet donc finalement de lisser les besoins en financement pour les investissements et de garantir le respect des principes financiers qui doivent régir une institution pérenne : des financements stables pour des investissements à long terme ; ne pas faire peser indûment les investissements sur la trésorerie.

Ce mode de financement a l'avantage de rétablir et de renforcer l'équilibre du fonds de roulement lié à l'investissement, excédentaire que de 133 130,02 € au 31 décembre 2007, sur plusieurs années puisque l'augmentation des emplois stables (acquisitions d'immobilisations) est compensée par une augmentation des ressources stables (provision pour équilibre de la section d'investissement)."

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

### 3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

L'application des dispositions de l'avis du C.N.C. 2007-05 aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 correspond à des changements de méthodes comptables décrites ci-après :

- dette provisionnée pour congés à payer (voir § K)

#### Impact des changements de méthodes comptables (retraitement de l'exercice 2006)

L'application de ces nouvelles règles d'évaluation et de comptabilisation aux comptes de l'exercice 2006 aurait conduit à présenter le bilan et le compte de résultat de la façon suivante :

##### *PASSIF*

	<i>Impact 2007</i>	<i>2006 avant retraitement</i>	<i>2006 retraité</i>
<i>Résultat sous contrôle de Tiers Financeurs</i>		-917 036,49	-762 926,97
<i>Résultat</i>	38 368,44	133 633,13	-20 476,39
<i>Amortissements dérogatoires</i>			
<i>Provisions</i>			
<i>Dettes sociales</i>			

##### *COMPTE DE RESULTAT*

	<i>2007</i>	<i>2006 inchangé</i>	<i>2006 retraité</i>
<i>Charges de personnel</i>	38 368,44	5 788 038,55	5 942 148,07
<i>Dotation aux amortissements</i>			
<i>Dotation aux provisions</i>			
<i>Résultat d'exploitation</i>		998 266,08	844 156,56

#### 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

##### Scission de l'établissement POINT SUD :

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'établissement POINT SUD deviendra Association POINT SUD RUGBY, Association satellite du Groupe SOS afin de lui permettre d'obtenir des financements complémentaires dans le cadre de l'agrément Jeunesse et Sport et de facto retrouver le chemin de l'équilibre financier. Au titre de l'exercice 2007, l'Association POINT SUD RUGBY génère un excédent à hauteur de 5 927,34 €.

##### Ouverture d'établissement : le S.E.S.S.A.D.

Les produits d'exploitation comprennent également à hauteur de 355 931,00 € (S.E.S.S.A.D. Guyane) des crédits non reconductibles supplémentaires. Ces crédits ont été réévalués en 2007 au niveau de la dotation globale de financement afin d'assurer un financement à venir pour l'I.T.E.P. Guyane qui viendra s'adosser au S.E.S.S.A.D pour un montant de 269 752,53 € et pour financer les frais de démarrage du S.E.S.S.A.D. à hauteur de 86 178,47 €.

##### Fermeture d'établissement :

- o Le C.E.R. Martinique : le 24/10/2005

##### Rappel 2004 :

Compte tenu des risques de non continuité d'exploitation présent sur le C.E.R. Martinique, il a été décidé de comptabiliser une provision pour risque de :

- 129 970,00 € au titre du coût des licenciements économiques du personnel,
- 14 022,87 € au titre des dépréciations des immobilisations corporelles et financières.

---

Soit 143 992,87 € au total.

##### Suivi 2005 :

L'établissement C.E.R Martinique a été définitivement fermé par arrêté en date du 24 octobre 2005. A ce titre, il a été procédé à la reprise des provisions pour risques comme décrites ci-dessus afin de couvrir les charges engendrées dans le cadre de cette fermeture et de la façon suivante :

- 129 970,00 € au titre du coût des licenciements économiques du personnel par un compte 787500,
- 14 022,87 € au titre des dépréciations des immobilisations corporelles et financières par un compte 7816.

---

Soit 143 992,87 € au total.

**Suivi 2006 :**

Un budget de clôture a été initié au cours de l'année 2006. A ce jour, aucun écrit de la part de la D.R.P.J.J. de Paris n'a été reçu confirmant le montant exact qui sera retenu par l'autorité de tarification.

Ce budget de clôture devrait solder définitivement les résultats déficitaires arrêtés au 31/12/2004 et au 31/12/2005 ainsi qu'éventuellement les dépenses engagées au titre de 2006. Ces crédits exceptionnels seront comptabilisés en produits d'exploitation sur l'exercice 2007.

**Suivi 2007 :**

Par un courrier de la D.R.P.J.J. de l'OUTRE-MER daté du 31 juillet 2007, arrête le budget de clôture à hauteur de 478 562,64 € venant ainsi solder définitivement les résultats déficitaires arrêtés au 31/12/2004 pour un montant de 313 929,99 € et au 31/12/2005 à hauteur de 164 632,65 €. Ces crédits non reconductibles et exceptionnels ont été comptabilisés en produits d'exploitation sur l'exercice 2007 afin de couvrir les dépenses d'exploitation antérieures.

**Retraitement du Résultat comptable hors impacts des reprises de déficits :**

- 781 537,92 € Excédent 2007
  - - 478 562,64 € Total des déficits financé par des crédits non reconductibles et comptabilisé en produits d'exploitation.
- Soit 302 975,28 € Excédent retraité au total.

**5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :**

*NEANT*

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :

A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS :

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou dont la gestion est libre, un siège (service commun), une activité propre, à savoir :

Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification

- Le Fil d'Ariane
- C.E.R. Martinique
- La Fabrique de Mouvement
- La Passerelle
- C.E.R. Lozère
- C.E.R. Guyane
- C.E.R. Morbihan
- C.E.R. 93
- Siège
- Ti'Kaz
- U.H.D. Déclic
- S.E.S.S.A.D. Le Colibri

Résultats des activités contrôlées (subventions)

- Envol Insertion

Résultats des activités en gestion libre

- Germinal
- Tremplin 94
- Point Sud Sport
- Déclic
- C.E.R. Maritime
  
- Association

Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison, des frais de services gérés en commun, correspondant aux frais de siège et des prestations réciproques.

Les principes d'élimination sont les suivants :

-au bilan :

- Elimination des comptes de liaison inter établissement.

-au compte de résultat :

- Elimination des comptes de charges et produits internes au périmètre de l'association.

Les comptes de résultat des établissements ou services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents.

Compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement ou service, les compensations en matière de résultats ne peuvent exister.

#### B - IMMOBILISATION INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire pour une durée variant de 1 à 3 ans.

#### C - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

##### Application de la méthode des composants depuis l'exercice 2005

- Les dépenses d'entretien programmées et décidées ont fait l'objet d'une provision pour gros entretien. L'établissement concerné est la Fabrique de Mouvement ;

Les amortissements ont été pratiqués suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Ensemble immobilier :

Libellés	Pourcentage de répartition	Taux d'amortissement
Structure et ouvrage assimilés	92,40%	5,26%
Menuiserie extérieure	3,30%	5,26%
Chauffage Individuel	3,20%	7,53%
Étanchéité	1,10%	7,53%
Ravalement avec amélioration	0,00%	5%
Ascenseurs, plomberie-sanitaire, électricité	0,00%	5%
Installations, agencements, aménagements	0,00%	5%
	100%	

- Installations techniques, matériels et outillages 5 à 10 ans
- Matériel de transport 2 à 5 ans
- Mobilier, matériel de bureau 2 à 5 ans
- Matériel audio, vidéo, de loisir, éducatif et d'électroménager 3 à 5 ans

L'amortissement est pratiqué à compter de la mise en service de l'élément d'actif à amortir selon la règle du prorata temporis.

L'application de la méthode des composants a amené à modifier le calcul de la dotation aux amortissements par rapport à la dotation initialement acceptée au budget des établissements sociaux et médico-sociaux.

L'écart est financé par l'autorité de tarification :

(Dotation aux amortissements comptables > amortissements budgétaires)

L'écart entre la dotation aux amortissements résultant de l'application des nouvelles durées et la dotation initialement prévue et autorisée, fait l'objet d'un financement par les autorités de tarification. La dotation aux amortissements a été enregistrée sans retraitement en amortissement dérogatoire compte 68725 « Amortissements dérogatoires » pour contrepartie le compte 145 « Amortissements dérogatoires ».

#### D – IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés lors de leur acquisition.

Ils peuvent être, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur à la clôture de l'exercice.

A ce titre, une provision a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 12 000,00 €.

#### E- CREANCES ET DETTES :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Les créances sont comptabilisées dès que le débiteur véritable est identifié (instruction M 22).

Au titre de l'exercice 2007 une provision pour dépréciation a été comptabilisée à hauteur de 78 850,22 €. Dans le cadre de l'exercice 2007 une reprise de provision pour dépréciation a été constatée pour un montant total de 37 705,99 €.

En outre, des pertes sur créances irrécouvrables ont été constatées pour un montant global de 30 032,30 €.

#### F - VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition par rapport au cours de la bourse. Au 31/12/2007, il n'existe pas de plus value latente. Le montant des valeurs mobilières de placement s'élève à 7 693,95 € au 31/12/2007, montant identique à 2006.

#### G- EMPRUNTS :

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

#### H- PROVISIONS REGLEMENTEES :

Ces provisions sont une application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007.

Les provisions réglementées sont constituées en vertu de dispositions réglementaires qui sont les suivants :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R.314-48 du C.A.S.F.)
- Renouvellement des immobilisations (article D.314-206 du C.A.S.F.)
- Amortissements dérogatoires (voir § C)
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F.)

#### Couverture du besoin en fonds de roulement :

En application de l'article R.314-48 du C.A.S.F., les provisions réglementées, destinées à renforcer la couverture du besoin en fond de roulement ou pour faire face à des difficultés de trésorerie en ayant recours à l'emprunt, peuvent être constituées. La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 141 « Provisions réglementées pour couverture du besoin en fonds de roulement ».

Au titre de l'exercice 2007, des provisions pour la couverture du besoin en fonds de roulement ont été comptabilisées pour un montant global de 456 200,00 €.

Ces dotations sont des pré affectations des résultats des activités soumises à approbation.

Elles concernent les établissements suivants, à savoir :

- Le Fil d'Ariane pour un montant de 95 200,00 €
- La Passerelle pour un montant de 30 000,00 €
- Tremplin pour un montant de 300 000,00 €
- C.E.R. Lozère pour un montant de 31 000,00 €

Dans le cadre de l'exercice 2007 des reprises de provisions pour la couverture du besoin en fonds de roulement ont été constatées pour un montant global de 4 280,12 €.

#### Renouvellement des immobilisations :

En application de l'article D.314-206, une provision pour renouvellement des immobilisations peut être comptabilisée. Elle est destinée à compenser les charges d'amortissement et les frais financiers liés à la réalisation d'un investissement à venir.

La constatation de cette provision est enregistrée au crédit du compte 142 « Provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations ».

Au titre de l'exercice 2007, une provision pour renouvellement des immobilisations a été comptabilisée pour un montant de 290 000,00 €.

Cette dotation est une pré affectation des résultats des activités soumises à approbation.

Elle concerne l'établissement suivant, à savoir :

- le S.E.S.S.A.D le Colibri pour un montant de 290 000,00 €

#### Réserves des plus-values nettes d'actifs :

En application des articles R.314-81 et R314-95 du C.A.S.F., les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif immobilisé (compte 14861) » et les provisions réglementées « réserves des plus values nettes d'actif circulant (compte 14862) peuvent être constituées ».

Au titre de l'exercice 2007, aucune provision n'a été comptabilisée. Cette écriture permet de transférer en section d'investissement la plus value qui représente la différence entre les montants enregistrés dans les comptes 675 et 775.

#### I- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Certaines provisions pour risques et charges, octroyées par les autorités de contrôle sont dérogoires au règlement C.R.C. 2000-06.

Les provisions pour risques et charges comprennent tant les risques économiques supportés par l'Association que les compléments de charges actés par les autorités de tarification.

Une provision pour risque salarial a été comptabilisée au titre de l'exercice 2007 à hauteur de 26 500,00 €.

Dans le cadre de l'exercice 2007 des reprises de provision pour risques et charges ont été constatées pour un montant global de 29 068,74 €.

Elles se décomposent de la manière suivante :

- Pour gros entretiens et grandes révisions : 13 913,41 €
- Pour litige salarial : 12 061,68 €
- Pour charges Indemnités Journalières : 3 093,65 €

Les provisions pour gros entretiens ou grandes révisions incluent les nouvelles règles applicables à compter du 1er janvier 2002 concernant la définition des gros entretiens ou grandes révisions.

Ces nouvelles règles excluent clairement les dépenses de remplacement d'actif pour ne garder que les dépenses d'entretien. Cette nouvelle règle donne un caractère obligatoire à la constitution de telle provision.

#### J - PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE :

##### Evaluation :

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes (méthode actuarielle recommandée pour les associations de plus de 250 salariés) :

- prise en compte d'un taux d'actualisation 4,20 %,
- coefficient de calcul de l'indemnité en application de la Convention Collective applicable à l'Association,
- l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans,
- application d'une probabilité de présence jusqu'à la retraite (rotation et espérance de vie),
  
- il est tenu compte du salaire du mois de décembre 2007 en appliquant à celui-ci le nombre d'années acquis au 31/12/2007 divisé par le nombre d'années restant à courir avant l'âge du départ à la retraite (taux de progression des salaires),
  
- taux de charges sociales fiscales retenu à 57%.

Le montant de l'engagement inscrit est proratisé en fonction du nombre de droits acquis en matière d'années de présence pour chacun des salariés.

L'association n'a pas comptabilisé de provision et a mentionné en engagement hors bilan le montant total de la provision pour indemnités de fin de carrière (Note N°20). Son montant au 31 décembre 2007 : 141 942,00 €.

K - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER :

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes.

Le différentiel entre le montant de la provision au 31/12/2007 et au 31/12/2006 a été porté :

- au compte de résultat pour les établissements.

Financement partiel :

En application de l'avis du C.N.C. N°2007-05 du 4 mai 2007, la quote-part de la dette provisionnée pour congés à payer non financée, au 1er janvier 2007, a été affectée au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification ».

La variation de la dette a été comptabilisée en charge pour un montant de 38 368,44 €, et fera l'objet d'une affectation après clôture de l'exercice au compte 1162 « Dépenses pour congés payés », sous compte du compte 116 : dépenses non opposables aux tiers financeurs.

L – ENGAGEMENTS A REALISER SUR FONDS DEDIES NOTE N°12 :

Les fonds dédiés, mis en place par le règlement C.R.C. N°99-01, enregistrent la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds non engagés au 31/12/2007 à hauteur de 443 159,22 € ont été rapportés au compte de résultat de la manière suivante :

Etablissement Germinal :

Eléments	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
				0,00
Fonds non engagés				0,00
en couverture de Prêts	166 933,18	168 732,33	166 933,18	168 732,33
				0,00
Total	166 933,18	168 732,33	166 933,18	168 732,33
Comptes utilisés		689400	789400	

Association :

Eléments	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
Forum Mairie de Paris	30 000,00		30 000,00	0,00
Ministère Affaires Etrangères Madagascar		4 674,36		4 674,36
Total	30 000,00	4 674,36	30 000,00	4 674,36
Comptes utilisés		689400	789400	

Le S.E.S.S.A.D. Le Colibri :

Eléments	Au 01/01/2007	Augmentations	Diminutions	Au 31/12/2007
Financement I.T.E.P par le D.D.A.S.S	0,00	269 752,53	0,00	269 752,53
Total	0,00	269 752,53	0,00	269 752,53
Comptes utilisés		689400	789400	

M – DROITS INDIVIDUELS A LA FORMATION NOTE N°24 :

Ces dépenses sont imputables sur l'obligation légale de l'association de participer au développement de la formation professionnelle continue.

Aucune demande de formation n'a été présentée au 31/12/2007 et aucun passif n'existe à ce sujet.

A noter qu'au 31/12/2007 le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du D.I.F. a été évalué à 3 261 heures valorisées à 55 807,67 €.

L'évaluation a été déterminée en partant du taux horaire brut du salaire du mois de décembre 2007 multiplié par le nombre d'heures acquis pour chacun des salariés concernés dont les salariés sous contrats à durée déterminée.

N – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NOTE N° 19 :

Le bénévolat et la mise à disposition de personnel ne sont pas évalués car ils sont non significatifs.

Concernant la mise à disposition gratuite de locaux de la part de l'Association ARCAT, l'entité concernée est la suivante :

ENVOL ET INSERTION pour un montant de	47 689,34 €
Soit un total de	47 689,34 €

L'association a comptabilisé (comptes charges 861 et produits 871) ses contributions liées à la mise à disposition gratuite des locaux selon les mètres carrés utilisés et les prix pratiqués par le bailleur en 2007.

Le montant comptabilisé au 31 décembre 2007 est de 47 689,34 €.

O – VOLONTARIAT ASSOCIATIF NOTE N°23 : (Information sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés)

Dans le cadre de la loi N° 2006-584 du 23 mai 2006, les rémunérations ainsi que leurs avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés de l'association, se sont élevés à 153 540,09 €, représentant uniquement des rémunérations. Le Président est Bénévole et non rémunéré.

P – DONS :

Les dons manuels sont portés en recettes exceptionnelles. Au titre de l'exercice 2007, le montant perçu s'élève à 3 700,00 €.

Q – PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS (hors reprises de provisions, dons, transferts de charges, dotations aux amortissements et provisions) Note N°18 :

Les produits exceptionnels pour un montant total de 24 543,76 € et les charges exceptionnelles pour un montant global de 41 668,22 € tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

R) CHARGES LIEES A L'IMPOT :

La charge d'impôt est due à la possession des titres des entités lucratives détenues.

R) INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

• Prises de participation :

Le 26 avril 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a souscrit à l'augmentation de capital du G.I.E. Alliance Gestion pour 796 parts sociales nouvelles soit pour un montant de 12.134,00 €, portant le capital détenu à 19.816,49 €.

Le 19 novembre 2007, l'association SOS Insertion et Alternatives a acquis 334 parts sociales de la S.A.R.L. Mobility +, pour la somme de 16.700 €. Ces parts représentaient 33,4% du capital social de la société fixé à 10.000 €.

Au 20 décembre 2007, la société a procédé à une augmentation de capital de 40.000 €, fixant son capital social à 50.000 €. L'ensemble des actionnaires a souscrit à cette augmentation de capital au prorata de son pourcentage de détention, soit pour l'association SOS Insertion et Alternatives 33,4% représentant 13 340,00 € cumulant ainsi une détention du capital social à hauteur de 30 040,00 €.

Le 23 mai 2007, l'association a approuvé l'acquisition de la participation de l'association ARCAT dans le Groupe Alterna Développement. ARCAT détenait 7,38% de la société pour une valeur nominale de 73.800 €. La valorisation exacte de ces titres

ne sera connue qu'après évaluation des titres de la S.A.S. G.A.D. mais après la clôture de l'exercice 2007.

### *Répartition des filiales et des sociétés contrôlées*

(En euros)

Société filiale	Capital détenu au 01/01/07		Evolution du nominal sur 2007 et augmentation de capital	Capital détenu au 31/12/07		Valorisation des titres à l'actif au 31/12/07
	Nominal	%		Nominal	%	
G.I.E. Alliance Gestion	7.682,49	6,1%	+ 12.134,00	19.816,49	9,9%	19.816,49
U.E.S. Alliance Immobilière	9,71	0%		9,71	0%	15,24
S.A.S. Groupe Alternat Développement	76.200,00	7,5%	+ 73.800,00	150.000,00	15,0%	150.000,00
S.A.R.L. Mobility+			+ 16.700,00 + 13 340,00	30 040,00	33,4%	30.040,00

Le pourcentage du capital détenu représente également le pourcentage des droits de vote détenus, à l'exception des droits de vote de l'U.E.S. Alliance Immobilière, dont l'association possède les pourcentages suivants (déterminé au prorata des baux conclus avec la coopérative) :

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2007 : 6,8%.

Pourcentage des votes au cours de l'exercice 2008 : 7,85%.

\*\*\*\*\*

## SOS INSERTION &amp; ALTERNATIVES

Comptes annuels au 31/12/2007

Page 25

## NOTE N° 2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	acquisitions	cessions	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	50 113,16	4 295,92	6 915,35		47 493,73
<b>TOTAL (I)</b>	<b>50 113,16</b>	<b>4 295,92</b>	<b>6 915,35</b>		<b>47 493,73</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains	56 406,14				56 406,14
Constructions	225 624,54	123 660,80			349 285,34
Installations techniques matériel et outillage	12 250,13	3 046,50			15 296,63
Installations générales, aménagements divers	966 481,62	137 249,99	5 233,04	5 213,05	1 103 711,62
Matériel de transport	111 514,93	75 234,92	39 387,72		147 362,13
Matériel de bureau et informatique	171 680,78	41 137,82	55 767,08		157 051,52
Mobilier	125 988,24	27 531,35	8 337,03		145 182,56
Autres	120 035,91	19 668,77	2 802,14		136 902,54
Immobilisations corporelles en cours	7 435,71		2 222,66	-5 213,05	
Avances et acomptes		180 456,77	4 534,00		175 922,77
<b>TOTAL (II)</b>	<b>1 797 418,00</b>	<b>607 986,92</b>	<b>118 283,67</b>		<b>2 287 121,25</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations	83 897,73	115 974,00			199 871,73
Prêts	1 600,00	95 000,00	1 600,00		95 000,00
Autres titres et immobilisations financières	310 038,32	45 086,91	13 659,26		341 465,97
<b>TOTAL (III)</b>	<b>395 536,05</b>	<b>256 060,91</b>	<b>15 259,26</b>		<b>636 337,70</b>
<b>TOTAL (I+II+III)</b>	<b>2 243 067,21</b>	<b>868 343,75</b>	<b>140 458,28</b>		<b>2 970 952,68</b>

## SOS INSERTION &amp; ALTERNATIVES

Comptes annuels au 31/12/2007

Page 26

## NOTE N° 3 : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Augmentation	Diminution	Virement de poste à poste	Valeur brute fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais établissement					
Autres immobilisations incorporelles	16 426,80	4 407,93	6 089,24		14 745,49
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 426,80</b>	<b>4 407,93</b>	<b>6 089,24</b>		<b>14 745,49</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions	33 951,60	18 727,55			52 679,15
Installations techniques matériel et outillage	3 815,88	4 179,66			7 995,54
Installations générales, aménagements divers	210 690,22	115 121,25	5 233,04		320 578,43
Matériel de transport	64 437,90	30 202,05	38 283,54		56 356,41
Matériel de bureau et informatique	113 748,53	32 951,96	50 899,62		95 800,87
Mobilier	52 882,03	27 806,20	5 932,85		74 755,38
Autres	68 501,21	28 391,28	2 679,15		94 213,34
<b>TOTAL (II)</b>	<b>548 027,37</b>	<b>257 379,95</b>	<b>103 028,20</b>		<b>702 379,12</b>
<b>TOTAL (I+II)</b>	<b>564 454,17</b>	<b>261 787,88</b>	<b>109 117,44</b>		<b>717 124,61</b>

## Note n° 4 TABLEAU DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	MONTANT BRUT	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF	
		à un an au plus	à plus d'un an
Prêts ( 1 )	95 000,00	95 000,00	
Autres immobilisations financières	337 255,22		337 255,22
Créances art. 58 ou art. 35 < Dotation Globale ou Prix de journée à recevoir			
Usagers et comptes rattachés	1 845 321,60	1 845 321,60	
Autres créances	1 581 632,52	1 581 632,52	
Charges constatées d'avance	94 471,19	94 471,19	
<b>TOTAL</b>	<b>3 953 680,53</b>	<b>3 616 425,31</b>	<b>337 255,22</b>
( 1 ) Montant :			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRE D'EXIGIBILITE		
		1 an au plus	à plus d'un an moins 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 960 206,44	3 434 168,18	239 452,26	286 586,00
Emprunts et dettes financières divers	33 783,00	33 783,00		
Fournisseurs et comptes rattachés	789 024,42	789 024,42		
Dettes fiscales et sociales	913 768,53	913 768,53		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	173 709,51	173 709,51		
Produits constatés d'avance	3 750,00	3 750,00		
<b>TOTAL</b>	<b>5 874 241,90</b>	<b>5 348 203,64</b>	<b>239 452,26</b>	<b>286 586,00</b>
(1)				
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	215 519,78			

## NOTE N° 5 : TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE DES PROVISIONS ET DES RESERVES	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Variation de périmètre	Montant fin exercice
<b>Fonds propres</b>						
Fonds associatifs sans droit de reprise	17 624,45			7624,45		10 000,00
Ecarts de réévaluation						
<b>Reserves</b>						
Statutaires ou contractuelles						
Reserves réglementaires :						
- investissement	467 924,08	64 919,82				532 843,90
- compensation	106 532,79	107 318,12				213 850,91
- trésorerie	185 522,18	44 976,80				230 498,98
Autres réserves						
Report à nouveau	725 872,80	-200 524,88		22 152,83		503 195,09
<b>Résultat de l'exercice</b>	133 633,13	-133 633,13	779 389,02			779 389,02
<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise						
- Apports						
- Legs et donation						
- Résultats sous contrôle de tiers	-917 036,49	116 943,26				-800 093,23
<b>SUBVENTIONS</b>						
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>						
Réserve de trésorerie	917 200,00		331 000,00	435 000,00		813 200,00
Amortissements dérogatoires	8 462,40		2 821,00			11 283,40
Différence sur réalisations d'éléments d'actif	107 130,51		170 000,00	5 078,00		272 052,51
Autres provisions réglementées			290 000,00			290 000,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 752 865,85</b>	<b>-0,01</b>	<b>1 573 210,02</b>	<b>469 855,28</b>		<b>2 856 220,58</b>

Affectation résultat en provisions (note 5)

Autres affectations (à détailler)

Total

## Note n° 6 TABLEAU EXPLICATIF DU REPORT A NOUVEAU

Nature du report à nouveau	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
<b>Dépenses refusées (114) :</b>				
Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du CASF (114-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00			0,00
Report à nouveau gestion libre (110 - 119)	725 872,80	1 264 290,86	1 486 968,57	503 195,09
<b>TOTAL</b>	<b>725 872,80</b>	<b>1 264 290,86</b>	<b>1 486 968,57</b>	<b>503 195,09</b>

## Note n° 7 TABLEAU DES RESULTATS SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS

Nature des résultats sous contrôle de tiers financeurs	Montant début Exercice	+	-	Montant fin Exercice
Report à nouveau des résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification (115) :	-917 036,49	854 092,90	411 411,05	-474 354,64
<b>Dépenses non opposables (116) :</b>				
Amortissements comptables excédentaires différés (116-1)	0,00			0,00
Dépenses inopposables à l'autorité de tarification (114-2)	0,00	-132 878,59		-132 878,59
Dépenses pour congés à payer (116-2)	0,00			0,00
Autres droits acquis par les salariés (116-3)	0,00			0,00
Rejet provision réserve de trésorerie (116-4)	0,00	-205 200,00		-205 200,00
Autres dépenses non opposables (116-8)	0,00	12 340,00		12 340,00
<b>TOTAL</b>	<b>-917 036,49</b>	<b>528 354,31</b>	<b>411 411,05</b>	<b>-800 093,23</b>

## Note n° 8 TABLEAU EXPLICATIF DU RESULTAT

NATURE DU RESULTAT	DEBITEUR		CREDITEUR	
Résultats soumis à l'approbation de l'autorité de tarification				
- Le Fil d'Ariane			50 238,77	
- C.E.R. Martinique			470 551,85	
- La Fabrique de Mouvement			9 250,09	
- La Passerelle			185 939,58	
- C.E.R. Lozère			94 680,34	
- C.E.R. Guyane			140 956,22	
- C.E.R. Morbihan			62 064,57	
- C.E.R 93			80 026,07	
- Siège	12,98			
- TiKaz			117 911,28	
- U.H.D. Déclic			41 469,84	
- SESSAD Le Colibri			39 034,64	
Résultats des activités contrôlées (subventions)				
- Envol Insertion	42 614,27			
Résultat des activités en gestion libre				
- Germinal			2 666,21	
- Tremplin 94			4 287,82	
- Point Sud Sport			5 956,42	
- Déclic	11 175,40			
- C.E.R. Maritime	15 960,35			
- Association	455 813,28			
<b>SOLDE</b>	<b>525 576,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 305 033,70</b>

## SOS INSERTION ET ALTERNATIVES

Bilan au 31/12/2007

Page 30

## Note n° 9 TABLEAU DU RESULTAT DES E.P.S.M.S ET PROPOSITION D'AFFECTATION

RESULTAT A AFFECTER						
ETABLISSEMENT	Résultat comptable	Resultats antérieurs à affecter	Réserve de compensation des déficits	Excédents affectés compensation charges d'amortissement	Dépenses inopposables	Résultat administratif
Le Fil d'Ariane	50 238,77	25 000,00			-64 466,87	10 771,90
C.E.R. Martinique	470 551,85	-471 471,34				-919,49
La Fabrique de Mouvement	9 250,09	44 756,48			-9 225,64	44 780,93
La Passerelle	185 939,58	-14 563,45			13 695,04	185 071,17
C.E.R. Lozère	94 680,34	-25 791,58			-23 450,24	45 438,52
C.E.R. Guyane	140 956,22	22 339,08			-68 692,10	94 603,20
C.E.R. Morbihan	62 064,57	-56 001,42			-8 674,58	-2 611,43
C.E.R. 93	80 026,07	-56 543,93			19 445,22	42 927,36
Siège	-12,98					-12,98
Ti'Kaz	117 911,28				4 537,61	122 448,89
U.H.D. Déclic	41 469,84					41 469,84
SESSAD Le Colibri	39 034,64					39 034,64
<b>TOTAUX</b>	<b>1 292 110,27</b>	<b>-532 276,16</b>			<b>-136 831,56</b>	<b>623 002,55</b>

PROPOSITIONS D'AFFECTATION							
ETABLISSEMENT	Affectation en Réserves				Affectation en report à nouveau		
	Excédent Investissement	Excédent Couverture BFR	Compensation Deficit	Compensation Charges d'amortissement	Excédent réduction charges exploitation	Excédent financement mesures exploitation	Report à nouveau déficitaire
Le Fil d'Ariane		10 771,90					
C.E.R. Martinique			-919,49				
La Fabrique de Mouvement	44 780,93						
La Passerelle	25 000,00	60 000,00	60 000,00		40 071,17		
C.E.R. Lozère	45 438,52						
C.E.R. Guyane		31 307,90			63 295,30		
C.E.R. Morbihan							-2 611,43
C.E.R. 93	42 927,36						
Siège							-12,98
Ti'Kaz	60 000,00	52 448,89	10 000,00				
U.H.D. Déclic	41 469,84						
SESSAD Le Colibri			39 034,64				
<b>TOTAUX</b>	<b>259 616,65</b>	<b>154 528,69</b>	<b>108 115,15</b>		<b>103 366,47</b>		<b>-2 624,41</b>

## Note n° 10 TABLEAU DES AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Nature de l'immobilisation	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction	8 462,40	2 821,00		11 283,40
*****				
*****				
Matériel				
*****				
<b>TOTAL</b>	8 462,40	2 821,00	0,00	11 283,40

## Note n° 11 bis TABLEAU DES AMORTISSEMENTS EXCEDENTAIRES DIFFERES

Amortissement excédentaire différé	Montant début exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Construction				
*****				
*****				
Matériel				
<b>TOTAL</b>				

**NOTE N° 11 : TABLEAU DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

NATURE DES PROVISIONS	Montant début exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
Provisions pour risques	78 990,27		26 500,00	15 155,33	90 334,94
Provisions pour départ à la retraite					
Provisions pour charges					
Provisions pour grosses réparations	29 025,76		30 000,00	13 913,41	45 112,35
Provisions pour ARTT					
Autres provisions risques charges					
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>108 016,03</b>		<b>56 500,00</b>	<b>29 068,74</b>	<b>135 447,29</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières	4 270,68		12 200,00		16 470,68
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	8 549,92		32 405,40	7 678,30	33 277,02
Autres provisions pour dépréciation	30 027,69		46 444,82	30 027,69	46 444,82
<b>TOTAL ( II )</b>	<b>42 848,29</b>		<b>91 050,22</b>	<b>37 705,99</b>	<b>96 192,52</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>150 864,32</b>		<b>147 550,22</b>	<b>66 774,73</b>	<b>231 639,81</b>
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation			135 350,22	66 774,73	
- financière			12 200,00		
- exceptionnelle					

**NOTE N° 13 : CHARGES A PAYER**

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
1688 Intérêts courus sur emprunts	5 457,48
4081 Fournisseurs - factures non parvenues	87 763,48
4198 Avoirs à établir	8 112,50
4282 Dettes provisionnées pour congés à payer et heures supplémentaires	267 741,20
4286 Autres charges de personnel	18 646,61
4382 Charges sociales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	112 478,88
4386 Organismes sociaux - autres charges	7 514,94
4482 Charges fiscales sur dettes provisionnées CP et heures supplémentaires	22 784,67
4486 Etat - autres charges	2 285,10
4686 Autres dettes	1 235,98
5186 Intérêts courus sur découvert	12 707,95
<b>TOTAL</b>	<b>546 728,79</b>

<b>NOTE N° 14 : PRODUITS A RECEVOIR</b>
---

DETAIL DES COMPTES	MONTANTS
276898 Autres immobilisations financières	5 177,16
418 Clients et comptes rattachés	478 085,18
4098 Fournisseurs avoirs	26,08
4387 Organismes sociaux IJSS	-2 229,69
4487 Subventions à recevoir	35 077,05
4687 Divers - produits à recevoir	60 668,75
5187 Intérêts courus à recevoir	0,48
<b>TOTAL</b>	<b>576 805,01</b>

## Note n°15 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE AU 31/12/2007

		2007
486	Charges constatées d'avance	94 471,19
	<i>Total</i>	94 471,19

## SOS INSERTION &amp; ALTERNATIVES

Comptes annuels au 31/12/2007

Page 36

## Note n°16 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE AU 31/12/2007

		2007
487	Produits constatés d'avance	3 750,00
	<i>Total</i>	3 750,00

## NOTE N° 17 : BILAN FINANCIER

BIENS	2006	2007	FINANCEMENTS	2006	2007
<b>Biens stables</b>			<b>Financements stables</b>		
Immobilisations incorporelles nettes	33 686,36	32 748,24	Apports ou fonds associatifs	17 624,45	10 000,00
Immobilisations corporelles brutes			Réserves des plus values nettes		
- Terrains	56 406,14	56 406,14	Excédents affectés à l'investissement	467 924,08	532 843,90
- Constructions	225 624,54	349 285,34	Report à nouveau	725 872,80	503 195,09
- Installations, matériels et outillages techniques	1 507 951,61	1 705 507,00	Subventions d'investissements		
- Autres immobilisations corporelles			Provisions réglementées	8 462,40	301 283,40
Immobilisations en cours	7 435,71	175 922,77	Différences sur réalisations d'immobilisations	107 130,51	272 052,51
Immobilisations financières	395 536,05	636 337,70	Emprunts - dettes financières	1 015 652,49	751 112,51
Charges à répartir			Amortissements des immobilisations	552 298,05	718 849,80
Autres			Autres - Fonds dédiés		
Résultat Gestion Propre Déficitaire			Résultat Gestion Propre excédentaire		
Comptes de liaison investissement			Comptes de liaison investissement		
<b>TOTAL II</b>	<b>2 226 640,41</b>	<b>2 956 207,19</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>2 894 964,78</b>	<b>3 089 337,21</b>
FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (II-II)			FONDS DE ROULEMENT D'INVESTISSEMENT POSITIF (I-I)	668 324,37	133 139,01
<b>Actifs stables d'exploitation</b>			<b>Financements stables d'exploitation</b>		
Créance art.35 art.58			Réserves de trésorerie	1 102 722,18	1 043 698,98
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	1 073 349,99	1 055 686,94	Réserve de compensation	106 532,79	213 850,91
Résultat déficitaire			Résultat sous contrôle de tiers financeurs	156 313,50	255 593,71
Autres			Résultat excédentaire	133 633,13	779 389,02
Comptes de liaison trésorerie (stable)			Provisions pour risques et charges	108 016,03	135 447,29
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 073 349,99</b>	<b>1 055 686,94</b>	Autres - Fonds dédiés	196 933,18	443 159,22
FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION NEGATIVE (III-IV)			Comptes de liaison trésorerie (stable)		
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL NEGATIF			<b>TOTAL III</b>	<b>1 804 150,81</b>	<b>2 871 139,13</b>
<b>Valeurs d'exploitation</b>			FONDS DE ROULEMENT D'EXPLOITATION POSITIF (III-IV)	730 880,82	1 815 452,09
Stocks			FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL POSITIF	1 399 143,09	1 918 583,11
Avances et acomptes versés	68 718,24	54 679,21	<b>Dettes d'exploitation</b>		
Organismes payeurs, usagers	3 251 638,33	1 845 321,60	Avances reçues	8 112,50	8 112,50
Créances diverses d'exploitation	1 105 138,49	1 551 364,71	Fournisseurs d'exploitation	779 905,46	789 024,42
Créances irrécouvrables en non-valeur	2 000,00		Dettes sociales	748 338,55	888 698,76
Charges constatées d'avance	62 701,36	94 471,19	Dettes fiscales	27 829,34	25 069,77
Report à nouveau CP			Dettes diverses d'exploitation	151 982,51	184 802,54
Autres	87 478,47	30 267,81	Provisions pour dépréciation	38 577,61	79 721,84
Comptes de liaison exploitation			Produits constatés d'avance	4 782,28	3 750,00
<b>TOTAL VI</b>	<b>4 577 674,89</b>	<b>3 576 104,52</b>	Ressources à reverser à l'aide sociale		
FONDS EN EXCESSUS DE ROULEMENT (V-VI)	2 804 324,17	1 282 344,32	Fonds déposés par les résidents	14 594,47	14 577,47
<b>Liquidités</b>			Autres		
Valeurs mobilières de placement	7 693,95	7 693,95	Comptes de liaison exploitation		
Disponibilités	2 950 447,76	3 557 519,47	<b>TOTAL V</b>	<b>1 774 122,72</b>	<b>1 993 757,30</b>
Régie d'avance	5 236,94	10 115,50	FONDS DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (VII-V)		
Autres			<b>Financements à court terme</b>		
Comptes de liaison trésorerie			Fournisseurs d'immobilisations		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>2 963 378,65</b>	<b>3 575 328,92</b>	Fonds des majeurs protégés		
TRENORLAGE POSITIVE (VII-VIII)	306 114,99	306 114,99	Concours bancaires courants	4 361 027,69	3 203 636,45
<b>TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)</b>	<b>10 841 043,94</b>	<b>11 163 327,57</b>	VMP		
			Intérêts courus non échus	6 777,94	5 457,48
			Autres		
			Comptes de liaison trésorerie		
			<b>TOTAL VII</b>	<b>4 367 805,63</b>	<b>3 209 093,93</b>
			TRENORLAGE NEGATIVE (VIII-VII)	1 404 422,98	
			<b>TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)</b>	<b>10 841 043,94</b>	<b>11 163 327,57</b>

## NOTE N° 20 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements donnés	
a) intérêts restant à courir sur emprunt auprès des établissements de crédit	
part à moins d'un an	32 414,80
part à plus d'un an et moins de 5 ans	95 320,98
part à plus de cinq ans	90 947,13
b) engagement de crédit bail	
c) cautions données	
d) provision pour départ à la retraite dont comptabilisée	141 942,00
Engagements reçus	
a) cautions reçues	

## NOTE N° 21 : TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Dénominations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes	Résultats
U.E.S. ALLIANCE IMMOBILIERE	1 644 733	28 792 022	0%	15,24	7 051 427	3 421 026
ALLIANCE GESTION	200 000	0	9,90%	19 816,49	5 309 959	0
GROUPE ALTERNA DEVELOPPEMENT	1 000 000	222 053	15,00%	150 000,00	885 360	227 592
MOBILITY +	50 000	-48 771	33,40%	30 040,00	172 749	-10 742

<b>NOTE N° 22 EFFECTIF AU 31/12/2007</b>
--

	2007
NOMBRE DE SALARIES	143,00
EQUIVALENT TEMPS PLEIN	134,56

## NOTE N° 25 : INFORMATION SUR LES POSTES DES ENTREPRISES LIEES

Eléments concernant les entreprises liées et les participations au 31/12/2007		
Postes	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et Acomptes sur immobilisations		
Participations	199 871,73	Alliance Immobilière - GAD - Alliance Gestion - Mobility +
Créances rattachées à des participations		
Prêts/Cautions/Fonds de roulement GIE	139 730,20	Alliance Immobilière - Collège Coopératif de Paris - Auxilia
Avances et Acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés	491 331,22	SOS HS - JCLT - SOS DI - Association Point Sud - Alliance Gestion - ARCAT
Autres Créances	42 077,08	ARCAT - SOS HS - Alliance Immobilière
Capital souscrit appelé non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financiers divers	31 497,00	SOS DI
Avances et Acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	738 781,33	SOS DI - GAD - Alliance Gestion - Alliance Immobilière - SOS HS - JCLT - Auxilia
Autres Dettes		
Produits de participation	2 975,50	Auxilia
Autres produits financiers		
Charges Financières		